

Agricultural Adaptation Council (AAC) is a non-profit coalition of 69 Ontario agricultural, agri-food and rural organizations. The diverse membership of the AAC represents the agriculture and agri-food industry both regionally and by sector.

Canadian Agricultural Adaptation Program (CAAP)

Launched in Ontario in December 2009, the Canadian Agricultural Adaptation Program (CAAP) is designed to facilitate the agriculture, agri-food, and agri-based products sector's ability to seize opportunities. CAAP will assist the industry in responding to new and emerging issues and to pathfind and pilot solutions to new and ongoing issues in order to help it adapt and remain competitive. NOTE: CAAP projects must be completed no later than October, 2013.

Eligible Projects

CAAP funds projects that align with priorities identified by industry and/or government by focusing on the following:

- *Seizing opportunities* is meant to take advantage of a situation or circumstance to develop a new idea, product, niche, or market opportunity to the benefit of the sector.
- *Responding to new and emerging issues* is meant to address issues that were not of concern previously, or were not known about at all. Issues vary considerably throughout Canada because of soil conditions, climate and the level of development of the sector.
- *Pathfinding and piloting solutions to new and ongoing issues* is meant to test ways of dealing with new issues, or find new ways to deal with existing issues. Under CAAP, this is done in two ways:
 - *Pathfinding* means looking at different options to prepare the sector to face the future and remain competitive.
 - *Piloting* means the testing of ideas or approaches to see if it is effective enough to use in everyday applications in the sector.

Fair cost sharing is strongly encouraged for all applications. All projects will be reviewed on a case-by-case basis, with funding consideration of up to a maximum of 85% of the total project costs. Need and broad public good must be clearly demonstrated for all projects; however, it must be especially detailed for projects requesting higher funding percentages. The AAC Board of Directors reviews all applications and makes decisions on approvals, terms, conditions, and levels of funding.

Timelines:

- March 8, 2010: Cut-off date for CAAP applications
- April 22, 2010: Tentative AAC Board Meeting

CAAP is funded through Agriculture and Agri-Food Canada's national CAAP initiative. In Ontario, the program is delivered by the Agricultural Adaptation Council.

A full list of upcoming Board Meeting dates can be found at:
www.adaptcouncil.org/e/current-programs/caap-meetings.php

The Farm Innovation Program (FIP)

The second Call for Proposals has been issued for the FIP. Proposals are due by March 26, 2010.

Projects must undertake research and innovation to:

- Increase awareness and access to credible, Ontario-based information on applicable innovative on-farm technologies in each sector.
- Provide industry-directed funding to agricultural commodity organizations and to individual farmers or groups of farmers for applied research projects and on-farm demonstrations that focus on innovative technologies for on-farm application.

Eligible recipients must be a Canadian legal entity and may include:

- Non-supply managed organizations designated by the Ontario Agricultural Commodity Council (OACC). Applications must be submitted by the organization.
- Individual farmers or groups of farmers may access FIP funding but must apply in partnership/collaboration with a non-supply managed organization of OACC. Applications must be submitted by the organization.

FIP is funded through Growing Forward, a federal-provincial-territorial initiative. The Agricultural Adaptation Council assists in the delivery of *Growing Forward* programming in Ontario.

The Food Safety and Traceability Education (FSTE) Program

A Call for Proposals has been issued for the FSTE Program. Proposals are due by April 12, 2010.

Projects supported through the FSTE Program should:

- Enable agri-food organizations to develop and/or deliver outreach and education activities so that members are better equipped to adopt/implement technically sound food safety practices and/or traceability systems; and
- Encourage agri-food organizations to become sustainable and efficient in future food safety and traceability education and outreach activities.

Eligible recipients must be a Canadian legal entity and may include:

- Agri-food organizations, such as plant/crop and livestock/poultry, bakery or meat organizations, including sub-groups or committees within these organizations.
- Collaborations between organizations/sectors that represent and influence membership. *Partnerships are strongly encouraged* across commodity sectors to facilitate strategic alliances and to foster innovative and efficient education/outreach.

The FSTE Program is funded through Growing Forward, a federal-provincial-territorial initiative. The Agricultural Adaptation Council assists in the delivery of *Growing Forward* programming in Ontario.

AAC is funded by:



Contact us at:
(519) 822-7554
info@adaptcouncil.org
www.adaptcouncil.org





Le Programme canadien d'adaptation agricole (PCAA)

Lancé en Ontario en décembre 2009, le Programme canadien d'adaptation agricole (PCAA) est conçu afin de faciliter la capacité du secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels à exploiter des débouchés. Le PCAA aidera l'industrie à faire face aux enjeux nouveaux et émergents, ainsi qu'à trouver et à tester des solutions aux enjeux courants et nouveaux afin de l'aider à s'adapter et à demeurer concurrentielle.

Projets admissibles

Le PCAA finance des projets qui répondent aux priorités identifiées par l'industrie et/ou le gouvernement en concentrant ses efforts sur ce qui suit :

- Exploiter des débouchés signifie tirer parti d'une situation ou d'une circonstance afin de générer une nouvelle idée, un nouveau produit ou créneau ou une nouvelle occasion sur le marché, qui bénéficiera au secteur.
- Faire face aux enjeux nouveaux et émergents signifie régler des problèmes qui ne constituaient pas une préoccupation auparavant, ou bien dont on ne connaissait pas du tout l'existence. Les problèmes diffèrent beaucoup parce que l'état d'évolution du secteur, les conditions de sol et le climat varient énormément d'une région à l'autre au Canada.
- Trouver et tester des solutions aux enjeux courants et nouveaux signifie mettre à l'essai des manières de composer avec de nouveaux enjeux ou trouver de nouvelles façons de composer avec des enjeux courants. Dans le cadre du PCAA, on procède de deux manières :
- Trouver des solutions signifie étudier diverses options pour préparer le secteur à faire face à l'avenir tout en demeurant concurrentiel.
- Tester des solutions signifie mettre à l'essai des idées ou des approches pour voir si elles sont suffisamment efficaces pour être utilisées sous forme d'applications au quotidien dans le secteur.

REMARQUE : Les projets du PCAA doivent être terminés d'ici octobre 2013.

Un projet peut recevoir du financement jusqu'à concurrence de 85 % des coûts totaux (bien que le besoin et le bien public général doivent être clairement démontrés pour tous les projets, c'est encore plus impératif pour ceux qui s'approchent du pourcentage maximum de financement). Un partage équitable des coûts est fortement encouragé pour tous les projets. Le conseil d'administration du CAA examine toutes les demandes et prend les décisions relativement à l'approbation, les conditions, les échéances et le niveau de financement.

Échéancier:

- 8 mars 2010: Date limite pour déposer une demande PCAA
- 22 avril 2010: Réunion prévue du conseil d'administration du CAA

Une liste complète des dates prévues de réunion du conseil d'administration est affichée au:
www.adaptcouncil.org/current-programs/caap-meetings.php

Le PCAA est une initiative nationale qui est financée par Agriculture et Agroalimentaire Canada. En Ontario, le programme est administré par le Conseil de l'adaptation agricole.

Le Programme d'innovation agricole (PIA)

Un deuxième appel de propositions pour le PIA a été lancé. La date limite pour faire parvenir les demandes de financement est le 26 mars 2010.

Les projets approuvés devront porter sur des travaux de recherche et d'innovation visant :

- à rendre plus visibles et accessibles des sources d'information ontariennes crédibles sur les innovations technologiques agricoles qui peuvent être mises en œuvre dans chacun des secteurs
- à orienter le financement destiné au secteur agricole vers des organismes de producteurs spécialisés, des exploitants individuels ou des groupements d'exploitants pour des projets de recherche appliquée et de démonstration à la ferme; ces projets devront porter sur des innovations technologiques en vue d'une mise en œuvre dans les exploitations agricoles.

Pour être admissible, le demandeur doit être une personne morale canadienne; ce peut être :

- Un organisme non soumis à la gestion de l'offre et désigné par le Ontario Agricultural Commodity Council (OACC). La candidature doit être présentée par ce même organisme.
- Un exploitant agricole individuel ou un groupement d'exploitants agricoles; ils ont accès au financement du Programme, mais ils doivent présenter leur candidature en partenariat ou en collaboration avec un organisme de l'OACC non soumis à la gestion de l'offre. La candidature doit être présentée par ce même organisme.

« Programme d'innovation agricole est financé en partie par l'intermédiaire de Cultivons l'avenir, une initiative fédérale-provinciale territoriale. En Ontario, le Conseil de l'adaptation agricole prend part à l'administration de divers programmes de Cultivons l'avenir. »

Le Programme de sensibilisation à la salubrité et à la traçabilité des aliments (SSTA)

Un appel de propositions a été lancé pour le SSTA. Les demandes seront acceptées jusqu'au 12 avril 2010.

Les projets qui recevront un appui financier du programme SSTA devraient :

- Aider les organismes du secteur agroalimentaire à préparer ou encore à présenter des activités de sensibilisation et d'information afin que leurs membres soient davantage en mesure d'adopter ou d'appliquer des pratiques validées sur le plan technique pour assurer la salubrité des aliments ou encore d'implanter des systèmes de traçabilité; et
- Encourager les organismes du secteur agroalimentaire à mettre sur pied des activités durables et efficaces d'information et de sensibilisation axées sur la salubrité et sur la traçabilité des aliments.

Les demandeurs admissibles doivent être des personnes morales canadiennes, et peuvent comprendre des :

- Organismes du secteur agroalimentaire, tels que les organismes émanant des secteurs des productions végétales, de l'élevage de bétail ou de volaille, des produits de boulangerie ou de viande, notamment les sous groupes ou les comités issus de ces organismes.
- Partenariats entre organismes ou secteurs qui représentent les membres de ces organismes ou qui les influencent. Des partenariats sont fortement encouragés entre les différentes productions afin de faciliter des alliances stratégiques et stimuler de façon innovatrice et efficace l'éducation et le dépistage.

« Le Programme SSTA est financé en partie par l'intermédiaire de Cultivons l'avenir, une initiative fédérale-provinciale territoriale. En Ontario, le Conseil de l'adaptation agricole prend part à l'administration de divers programmes de Cultivons l'avenir. »

Le CAA est financé par:

